

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée du 21 novembre
(assemblée mensuelle ajournée)

(D'après les minutes du Conseil, Vol. 168, Page 37)

Son Honneur le maire H. Laporte occupe le fauteuil de présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Clearihue, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

REQUETES, ETC.

1. De contribuables de la rue Bonsecours protestant contre l'établissement d'une ferrée sur ladite rue.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

2. Des avocats de la Ville *re* obligations du chemin de fer du Pacifique Canadien à la gare de l'Est.

Déposée sur le bureau.

3. Des avocats de la Ville répondant à certaines questions au sujet de la construction de l'hôpital Alexandra.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et des Statistiques.

4. Des avocats de la Ville *re* A. Masson et Aug. Fortin, requérants, et E.-N. Hébert, intimé, informant le Conseil que du jugement rendu dans cette cause, le 7 du courant, un appel a été interjeté à la Cour de Revision et que ledit jugement est en conséquence suspendu.

Déposé aux archives.

5. Reçu des avocats de la Ville un rapport formulant, conformément à une résolution du Conseil adoptée le 14 du courant, des accusations découlant de la preuve établie dans la cause du Roi contre Aurore Deschamps, No 2167, instruite devant la Cour du Recorder à Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin MARCHAND, il est

Résolu: Que les avocats de la Ville soient priés de prendre, dans le plus court délai possible, les mesures voulues pour instituer une enquête plénière devant un juge de la Cour Supérieure au sujet des accusations spécifiques contenues dans ladite communication du Département en Loi, maintenant devant ce Conseil.

—Il est

Ordonné: Que soit biffé l'avis de motion proposé par M. l'échevin Marchand à la dernière assemblée, à l'effet d'instituer une enquête *re* le département de Police.

6. De l'inspecteur de la Ville, du surintendant de l'Aqueduc, du surintendant du département de l'Eclairage, de l'assistant-inspecteur de la Ville et de l'inspecteur des Edifices, un rapport informant le Conseil, d'après la résolution adoptée le 7 du courant, qu'il sera nécessaire de retenir les services d'un ingénieur expert en matières de gaz.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin VALLIERES, il est

Résolu: Que lesdits officiers soient priés de continuer leur étude et de faire rapport aussi tôt que possible sur tous les points du ressort de leur compétence.

RAPPORT

7. De la Commission de la Voirie, à l'effet de poser certains trottoirs permanents en certaines rues.

Renvoyé à la Commission des Finances.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Assistant-greffier de la Ville.

CITY COUNCIL

Report of Adjourned Monthly Meeting, held the 21st. of November.

(According to the minutes of Council, Vol. 168, Page 37.)

His Worship the Mayor H. Laporte in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Clearihue, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

PETITIONS, ETC.

1. From rate payers on Bonsecours street against the establishment of a railway track on said street.

Referred to Road Committee.

2. From City Attorneys *re* obligations of C. P. Ry. Co., anent the Eastern station.

Laid on the table.

3. From City Attorneys replying to certain questions anent the construction of the Alexandra Hospital.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

4. From City Attorneys *re* A. Masson and Aug. Fortin, petitioners and E. N. Hébert, respondent, informing Council that the judgment rendered in said case on the 7th inst., has been appealed from to the Court of Review and that the execution of said judgment is therefore suspended.

Filed of record.

5. From City Attorneys complying with resolution of Council adopted on the 14th instant, formulating charges, adduced from the evidence in the case of the King *vs.* Aurore Deschamps, No. 2167 Recorder's Court, Montreal.

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. MARCHAND, it was

Resolved: That the City Attorneys receive instruction to take, within the shortest possible delay, the necessary steps to secure full investigation by a judge of the Superior Court into the specific charges as set forth in the communication from the law department now before this Council.

The notice of motion given by Ald. Marchand, at the last sitting for an investigation *in re* the Police Department was

Ordered: To be struck.

6. From the City Surveyor; superintendent of the Montreal Water Works; superintendent of Lighting Department; Deputy City Surveyor and the Building Inspector informing Council, anent the resolution adopted on the 7th inst., that the services of an expert gas engineer shall be required.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VALLIERES, it was

Resolved: That said officials be instructed to continue their work and report as soon as possible upon such matters as they are competent to deal with.

REPORT.

7. From Road Committee to lay permanent sidewalks in certain streets.

Referred to Finance Committee.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. ST. DENIS

The Council adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.